



ARRÊTÉ

22 DEC 2020

ANNÉE 2020 N° 0120 /MS/DC/SGM/CJ/ABRP/SA/113SGG20

**Portant institution de la carte pharmaceutique et
programmation des zones de création des officines de
pharmacie en République du Bénin pour la période 2021-2023**

Le Ministre de la Santé

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 97-020 du 17 juin 1997 fixant les conditions de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales ;
- vu la décision portant proclamation le 30 mars 2016, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 Mars 2016 ;
- vu le Décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure type des Ministères ;
- vu le décret n° 2020-078 du 19 février 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- vu le décret n° 2019-407 du 25 septembre 2019 portant approbation des statuts de l'Agence béninoise de régulation pharmaceutique, tel que modifié par le décret n° 2020-489 du 07 octobre 2020 ;

Considérant les nécessités de service,



ARRÊTÉ :

Article premier : Le présent arrêté institue la carte pharmaceutique et fixe la programmation des zones de création d'officines de pharmacie par département en République du Bénin pour la période 2021-2023.

Article 2 : La programmation des zones de création d'officines de pharmacie par département en République du Bénin pour la période 2021-2023, jointe en annexe fait partie intégrante du présent arrêté.

Article 3 : Les dispositions de la présente programmation s'appliquent à tout pharmacien désireux d'ouvrir une officine de pharmacie privée en République du Bénin.

JP MB



Article 4 : Pour une localité identifiée, le site d'implantation d'une nouvelle officine de pharmacie tient compte de la programmation jointe au présent arrêté.

Article 5 : Aucune autorisation d'ouverture et d'exploitation d'une officine de pharmacie n'est accordée pour une localité si elle n'est pas prévue dans la programmation.

Article 6 : Ne sont recevables que les demandes concernant les sites prévus par la Carte Pharmaceutique en cours de validité.

Article 7 : L'Agence béninoise de régulation pharmaceutique procède à l'attribution des sites restants sur la carte pharmaceutique aux requérants non bénéficiaires de sites, après le processus d'attribution.

Article 8 : Le Directeur Général de l'Agence béninoise de régulation pharmaceutique peut faire appel à toute personne ressource jugée nécessaire dans le cadre de l'élaboration de la carte pharmaceutique.

Article 9 : Le Directeur Général de l'Agence béninoise de régulation pharmaceutique et les Directeurs départementaux de la santé sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 10 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 DEC 2020



Benjamin I. B. HOUNKPATIN

Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé

Ampliations : PR : 04 – AN : 02 – CC : 01 – CS : 01 – CES : 01 – HCJ : 01 – HAAC : 01 – Cabinet / MS : 07 – SGM : 02 – IGM : 02 – Directions centrales et techniques MS : 10 – DDS : 12 – Archives : 02 – JORB : 01 – Intéressés : 97 – Autres Ministères : 23 – Agences nationales : 04





ZONES DE CRÉATION D'OFFICINES DE PHARMACIE 2021-2023

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
ALIBORI									
Karimama									
1.	Site de Karimama	Hari Gani	MK		Centre de santé (CS) Karimama Commissariat de Police Républicaine (PR)	12,06515	3,18523	La pharmacie sera installée sur le tronçon compris entre les bureaux communaux de la police républicaine (PR) et le Centre de Santé (CS) de Karimama. Mais elle devra être éloignée d'au moins 500 mètres dudit CS, les deux lieux de référence (PR et CS) étant distants de 1,1 km.	2023
Ségbana									
2.	Site du carrefour Ségbana	Goro-Bani	KGS		Carrefour Ségbana	10,9279	3,69204	La pharmacie sera installée au carrefour Ségbana avec la possibilité de s'implanter à 500 mètres avant ou après ledit carrefour, à droite ou à gauche de la voie bitumée.	2021
Banikoara									
3.	Site de Goumori	Goumori A (<i>côté gauche de la voie principale</i>) Goumori B (<i>côté droit de la voie principale</i>)	B		Centre de santé (CS) Goumori Commissariat de PR	11,17768	2,29659	La pharmacie sera installée entre le commissariat et le CS, à droite ou à gauche de la voie principale et devra être éloignée d'au moins 500 mètres dudit CS.	2023
Kandi									
4.	Site de la Mosquée centrale de Kandi	Bakpara	KGS		Mosquée centrale de Kandi	11,13411	2,93983	La pharmacie sera installée au bord de la voie bitumée, à droite ou à gauche, en allant vers Ségbana à partir de la mosquée centrale de Kandi sur une distance maximale de 800 mètres.	2021


7 8 10

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
5.	Site de Sonsoro	Sonsorobariba	KGS		Centre de santé (CS) Sonsoro	11,08556	2,75972	La pharmacie sera installée entre le CS et le marché de Sonsoro à 300 mètres au moins du CS.	2023
6.	Site d'Angaradebou	Angaradebou	KGS		Maternité et dispensaire d'Angaradebou	11,31612	3,03788	La pharmacie sera installée entre la maternité et le dispensaire de la localité à une distance de 500 mètres de part et d'autre des deux formations sanitaires.	2023
	Gogounou								
7.	Site du marché Gogounou	Gogounou	KGS		Marche Gogounou	10,83722	2,83611	Le site est situé de part et d'autre au bord de la voie inter Etat Parakou-Kandi sur une distance de 500 mètres avant le marché ou 500 mètres après le marché.	2022
ATACORA									
	Cobly								
8.	Site de Cobly	Cobly	Tanguieta- Materi- Cobly		Mairie de Cobly	10,4870	1,0076	Le site est situé aux bords de la route nationale n°9 entre la mairie de Cobly et le point d'intersection menant au centre de sante communal.	2022
					Point d'intersection menant au CSC	10,4828	1,0129		
	Natitingou								
9.	Site du rond- point ECOBANK	Yokossi	NBT		Rond-Point ECOBANK	10,3062	1,3795	Le site est situé dans un rayon de 200 mètres du rond-point ECOBANK.	2023
10.	Site du quartier Ourbou-Ga	Ourbou-Ga	NBT		CHD Atacora	10,2786	1,3795	Le site est situé aux bords de la route nationale inter-Etat n°3 s'étend sur le tronçon allant de 400 mètres après la clôture du CHD Atacora, vers Djougou sur une distance de 1 km.	2022
	Kérou								
11.	Site de Kérou Quartier Zongo	Zongo	2KP		Carrefour Central	10,8254	2,1133	Le site est situé dans un rayon de 800 mètres par rapport au carrefour central sur l'axe principal.	2021



N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
Pehunco									
12.	Site de Pehunco Quartier Sinawourarou	Sinawourarou	2KP		Centre de Sante communal (CSC) Pehunco	10,2287	1,9997	Le site est situé sur la RN7 à 400 mètres au moins de part et autre du CSC de Pehunco sans dépasser une distance de 800 mètres du CSC.	2021
Kouandé									
13.	Site de Kouande Quartier Maro	Maro	2KP		Commissariat de Police de Kouande	10,3357	1,6935	Le site est aux abords de la voie perpendiculaire (RN11) à l'entrée du commissariat de police de Kouandé sur une distance de 500 mètres.	2022
ATLANTIQUE									
Allada									
14.	Site d'Attogon		ATZ	Attogon	Centre de sante d'Attogon	6,7253	2,1616	La nouvelle pharmacie d'Attogon sera implantée à Attogon au-delà de 400 mètres de la clôture du centre de santé d'Attogon mais du côté nord.	2022
Toffo									
15.	Site de Houègbo gare		ATZ	Houègbo	Limite de la gare routière faisant corps avec la voie de Koly	6,8046	2,1726	Le site est implanté au bord de la voie inter-état sur le tronçon partant de l'entrée de la ville de houegbo en quittant Cotonou et s'arrête à la limite de la gare routière faisant corps avec la voie de Koly (LAT : 6.8046, LONG : 2.1726).	2023
Zè									
16.	Site de Zè-plaque		ATZ	Zè	Carrefour Zè- plaque	6,5887	2,2786	Le site est situé dans un rayon de 500 mètres par rapport au carrefour Zè- plaque.	2022
17.	Site de Zè-centre		ATZ	Zè	Centre de sante de Zè	6,7213	2,2930	La pharmacie sera implantée à Zè centre mais éloignée de 400 mètres au moins du centre de santé de Zè.	2021





N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
	Abomey-Calavi								
18.	Site de Glo-Djigbé Centre	Glo-Djigbé	AS	Glo-Djigbé	Limite du marché de Glo-Djigbé allant dans le sens sud-nord	6,55924	2,330046	Le site est implanté au bord de la voie inter-état 2 sur le tronçon partant de la fin du marché de Glo-Djigbé allant dans le sens sud-nord sans dépasser 1 km de distance en quittant ce point de départ. Les coordonnées de ce point de départ sont : LAT = 6.55924, LONG = 2.330046. La pharmacie existante doit se retrouver à une distance de 800 mètres au moins de ce nouveau site.	2023
19.	Site du quartier Glodénou	Glodénou	AS	Akassato	Limite nord la tropicale	6,5275	2,3635	La pharmacie sera implantée au bord de la route nationale (RN31) entre le tronçon quittant la limite nord du motel tropical sur une distance de 1 km sur la voie quittant le carrefour Misséssinto et menant à Zinvié.	2021
20.	Site de Koletinyin Kinmin	Agassa-Godomè	AS	Akassato	Limite nord la tropicale	6,5275	2,3635	Le site est situé au bord de la RN 31 allant du carrefour Misséssinto menant à Zinvié et prend départ à 3 km de la limite nord du motel tropical pour s'étendre sur une distance de 1 km vers le nord.	2023
21.	Site du lycée technique d'Akassato	Akassato	AS	Akassato	Lycée technique d'Akassato	6,5080	2,3512	Le site est situé au bord de la voie et de part et d'autre du lycée technique d'Akassato, soit à 400 mètres avant la limite et s'étend à 700 mètres de la limite ouest.	2023
22.	Site du carrefour de la station puma de Zoundja	Zoundja	AS		Carrefour station Puma de Zoundja	6,4720	2,3380	Le site est situé sur l'axe passant devant l'hôpital de zone allant vers la station puma dans un rayon de 300 mètres par rapport à cette station.	2021



JP

3

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
23.	Site de Zoundjakpevi	Zoundja	AS		Eglise du christianisme céleste paroisse communauté chrétienne d'amour El-Béttel	6,4843	2,3262	Le site est situé dans un rayon de 600 mètres du carrefour de l'église du christianisme céleste paroisse communauté chrétienne d'amour El-Béttel.	2022
24.	Site de Hèvié		AS	Hèvié	Ecole Primaire Publique de Hèvié	6,4561	2,2498	Le site s'étend sur deux (2) kilomètres suivant l'axe partant du carrefour de l'école primaire publique de Hèvié Dénou (LAT : 6.4561, LONG : 2.2498) jusqu'à 300 mètres avant la limite nord du CS de Hèvié (LAT : 6.4405, LONG: 2.2480).	2021
					Centre de santé de Hèvié	6,4405	2,2480		
25.	Site de kpota 1	Kpota	AS		Carrefour Aïtchedji	6,4531	2,3377	Le site de Kpota 1 est situé sur le tronçon situé entre le carrefour Kpota et le carrefour Aïtchedji. Le site sera éloigné de plus de 600 mètres du carrefour et s'étend sur une distance de 800 mètres.	2021
26.	Site du quartier Aïtchedji séminaire	Aïtchedji	AS		Carrefour Aïtchedji	6,4531	2,3377	Le site commence à partir de 400 mètres du carrefour Aïtchedji et s'étend sur 500 mètres en allant vers le carrefour Séminaire.	2023
27.	Site du quartier Awake	Awake	AS		Carrefour Awake	6,4285	2,3021	Le site est situé dans un rayon de 300 mètres du carrefour Awake.	2023
28.	Site Assemblée des Disciplines de Christ de Tokan	Tokan	AS		Assemblée des Disciplines de Christ de Tokan	6,4446	2,3142	Le site est situé sur le tronçon allant de l'Eglise et s'étend sur une distance de 600 mètres vers la route nationale N30 à la hauteur du carrefour Tokan.	2023
29.	Site de Djadjo marché	Quartier Djadjo	AS		Carrefour vers marché Djadjo (rondpoint Ministère de Prière des Vainqueurs)	6,43622	2,33331	La pharmacie doit être installée à 600 mètres au plus du carrefour Djadjo sur l'axe carrefour djadjo - carrefour séminaire ou sur l'axe carrefour djadjo-carrefour marché Djadjo ou encore à l'intérieur du secteur délimité par ces deux axes.	2022





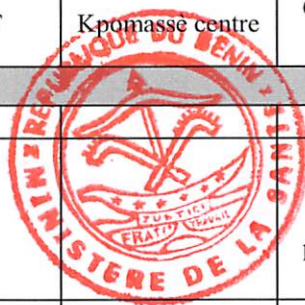
N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
30.	Site de Tankpè - Fifonsi	Tankpè	AS		Pharmacie Saint Abel de Tankpè	6,4257	2,3187	Le site s'étend sur le tronçon allant de 600 mètres après la pharmacie Saint Abel sur une distance de 1 kilomètre vers Houèto. Sur ce même tronçon, la nouvelle pharmacie peut s'installer au bord ou au plus à 100 mètres à l'intérieur d'une Von.	2021
31.	Site de Womey carrefour	Womey	AS	Godomey	Carrefour du marché Womey	6,4059	2,3053	Le site s'étend sur le tronçon allant de 500 mètres après le carrefour plateau au carrefour du marché Womey.	2022
32.	Site de Atropocodji	Atropocodji	AS	Godomey	Carrefour "déviation"	6,3926	2,3301	Le site est situé dans un rayon de 500 mètres par rapport au carrefour « Déviation » et suivant l'axe Est-Ouest avec la possibilité d'aller jusqu'à 100 mètres sur l'axe Nord-Sud par rapport audit carrefour.	2023
33.	Site de Hedomey- yinkindji	Hedomey-yinkindji	AS	Godomey	Pharmacie Hedomey	6,3719	2,3203	Le site s'étend sur le tronçon de la voie traversant Hédomey et allant de 800 mètres après la pharmacie de Hédomey sur une distance de 800 mètres vers Lobozonekpa.	2021
34.	Site de Cocotomey Zounga	Cocotomey	AS	Godomey	Carrefour de l'EPP "Bon Samaritain" ou "carrefour de l'Eglise du Christianisme Céleste"	6,3808	2,2971	Le site est situé dans un rayon de 500 mètres par rapport au carrefour de l'EPP « Bon Samaritain » appelé encore carrefour de « l'Eglise du Christianisme Céleste ».	2023
35.	Site de Bazoukpa 1	Bazoukpa	AS	Pahou	Limite de la voie menant au Gazoduc	6,3890	2,2586	Le site est situé au bord de la RNIE1. Il couvre le tronçon allant de la limite de la voie menant à gazoduc et s'étend sur une distance de 1 km vers Pahou.	2021
36.	Site de Bazoukpa Colas	Bazoukpa	AS	Pahou	Limite de la voie menant au Gazoduc	6,3890	2,2586	Le site de Bazoukpa colas est situé au bord de la RNIE1 et s'étend sur une distance de 1 km vers Pahou après 1,5km de la limite de la voie menant au gazoduc.	2023



JP
7



N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
37.	Site du quartier "Cococodji-le Méridien"	Cococodji-le Méridien	AS	Godomey	CEG "Le Méridien"	6,382403	2,273579	Le site est situé au bord de la voie passant devant le « CEG LE MERIDIEN » de Cococodji et couvre le tronçon allant de 400 mètres avant le début et 800 mètres après la fin dudit CEG. La nouvelle pharmacie peut s'installer au bord du tronçon susvisé ou à 100 mètres au plus, à l'intérieur.	2021
Ouidah									
38.	Site de Pahou Capot		OKT	Pahou	Limite est de la clôture de la maison dénommée "CAPOT"	6,3871	2,2293	Le site est situé au bord de la route « RNIE1 » sur le tronçon allant de la limite de la clôture de maison « CAPOT » et s'étend sur une distance de 1 kilomètre vers Pahou (à la limite de la station d'essence « JNP »).	2023
39.	Site de Adôvié- Pahou	Adôvié	OKT	Pahou	-	-	-	Le site est situé dans le quartier « Adovié » de Pahou au bord de la voie bitumé Pahou-Tori.	2021
Kpomassè									
40.	Site de Kpomassè		OKT	Kpomassè centre	Centre de sante de Kpomassè	6,4490	2,0074	Le site est situé à Kpomassè Centre, à l'extérieur du cercle marquant un rayon de 500 mètres par rapport au Centre de Santé.	2023
BORGOU									
Parakou									
41.	Site de Amanwignon Ouest	Quartier Amanwignon Ouest	PN		800 mètres après le carrefour YAYI BONI sur la voie principale traversant ce quartier	9,3759	2,6169	Le site est situé à AMANWIGNON-OUEST, à 800 mètres au moins de la perpendiculaire par rapport à la voie inter-Etat passant devant le carrefour YAYI BONI.	2021
42.	Site de la voie bitumée "goudron YAYI BONI"	Quartier Amanwignon Ouest	PN		Point situé sur l'axe de la voie bitumée "goudron YAYI BONI"	9,3774	2,6302	Le site est situé sur l'axe du goudron YAYI BONI et part de 800 mètres après le carrefour YAYI BONI, soit après le point de référence (données GPS ci-contre).	2022



N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
43.	Site du quartier Thian	Quartier Thian	PN		École primaire de Thian	9,3425	2,5869	Le site est situé sur l'axe Parakou-Djougou et s'étend sur le tronçon allant de l'école primaire de Thian en direction de Djougou, sur une distance de 2 kilomètres.	2023
44.	Site du quartier Tibona	Quartier Tibona	PN		Hôpital Bethesda, annexe Parakou-Tibona	9,35591	2,58654	Le site est situé au quartier Tibona, à l'extérieur d'un cercle de 200 mètres ayant pour centre, l'hôpital (hôpital bethesda, annexe Parakou-Tibona).	2022
45.	Site du quartier Beyerou	Quartier Beyerou	PN		200 mètres du début-côte sud de la clôture de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) de Parakou	9,3128	2,6022	Le site est situé sur le tronçon de la route nationale inter-Etat 2 (RNIE 2) allant du carrefour Beyerou jusqu'à 200 mètres avant le début de la clôture de l'annexe Parakou de l'Hôpital d'Instruction des Armées.	2022
46.	Site du quartier Okedama	Quartier Okedama	PN		100 mètres de la fin de la clôture-côte nord de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) de Parakou	9,3151	2,6034	Le site est situé au-delà de 100 mètres par rapport à la fin de la clôture de l'Hôpital d'Instruction des Armées (coordonnées GPS limite : latitude =9.3194, longitude =2.6075) en allant vers le carrefour Hubert-Koutoukou-Maga sans dépasser une distance de 700 mètres.	2021
47.	Site du quartier Sinan Gourou	Quartier Sinan Gourou	PN		Pharmacie Banikanni	9,34069	2,62709	Le site est situé sur l'axe du tronçon quittant la pharmacie du carrefour maga vers la pharmacie Banikanni. La pharmacie à créer sera éloignée au moins de 600 mètres de chacune des deux références (pharmacie Banikanni et pharmacie du Carrefour Hubert Maga).	2023
					Pharmacie du carrefour Hubert MAGA	9,322162	2,61801		



Handwritten initials and a large number '3' in blue ink.

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
48.	Site du marché "rose croix"	Quartier "rose croix"	PN		Marché "rose croix"	9,32393	2,64414	La nouvelle pharmacie sera installée au bord de la voie passant devant le marché "rose croix" sur un tronçon de 1, 500 kilomètres à partir dudit marché vers la zone dite : "Assemblée 600".	2021
49.	Site de Nima	Quartier Nima 2 ^{ème} arrondissement de Parakou	PN		Carrefour "Ben club" du quartier Nima 2 ^{ème} arrondissement de Parakou	9,3521	2,6501	La nouvelle pharmacie sera implantée dans un rayon de 800 mètres par rapport au carrefour "BEN CLUB" du quartier Nima, 2eme Arrondissement de Parakou.	2022
	N'Dali								
50.	Site de Kéri	Quartier Kéri	PN		Le Rondpoint de N'Dali vers Djougou	9,86321	2,71714	La nouvelle pharmacie sera installée au bord de l'axe Nikki-Djougou (RN6) sur le tronçon allant de 200 mètres après le rond-point de N'Dali vers Djougou sur une distance de 800 mètres.	2023
	Kalalé								
51.	Site de Kalalé		Nikki / Kalalé / Pèrèrè		Centre de Santé Communal de Kalalé	10,30463	3,39318	La nouvelle pharmacie sera installée à 500 mètres, au moins, du centre de santé communal de Kalalé.	2021
	Pèrèrè								
52.	Site de Pèrèrè		Nikki / Kalalé / Pèrèrè		Carrefour de la localité menant à la mairie de la commune de Pèrèrè	9,79645	2,99274	La pharmacie sera installée dans un rayon de 500 mètres par rapport au carrefour de la localité menant à la Mairie de la Commune de Pèrèrè.	2021
	Bèmbèrèkè								
53.	Site de Ina	Quartier Ina	Bèmbèrèkè /Sinendé		Entrée du complexe scolaire Ina A B	9,96202	2,72789	La pharmacie sera installée dans un rayon de 500 mètres par rapport à l'entrée du complexe scolaire INA A.B (point de référence).	2021
	Sinendé								
54.	Site de Sinende		Bèmbèrèkè /Sinendé		Rondpoint de la ville	10,34553	2,73654	La nouvelle pharmacie sera installée dans un rayon de 500 mètres par rapport au rond-point de la ville.	2021



N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
55.	Site de Sikki	Quartier sikki peulh	Bèmbèrèkè /Sinendé		L'hôpital Sikki- Peulh			La pharmacie sera installée dans un rayon de 800 mètres par rapport au point d'entrée, allant vers l'hôpital Sikki-Peulh.	2023
	Tchaourou								
56.	Site de Tchaourou		Tchaourou		Poste de Tchaourou	8,8862	2,5982	Le site est situé entre la poste de Tchaourou et l'ancien site de la pharmacie Houézé Pharma dont les points de coordonnées GPS sont : latitude=8.8818, longitude=2.5999.	2021
57.	Site de Tchatchou		Tchaourou		Eglise catholique de Tchatchou situe au bord de la m2	9,1213	2,5573	La pharmacie sera installée dans un rayon de 200 mètres par rapport à l'Eglise Catholique de Tchatchou située au bord de la RN2.	2022
COLLINES									
	Dassa-Zoumè								
58.	Site du CEG 1 Dassa	Ayédéro (Dassa)			CEG 1 DASSA L'hôpital de zone	±7,78492	±2,20263	Le site est situé de part et d'autre de la voie pavée et s'étend sur une distance de 300 mètres au moins après le CEG1 en quittant l'hôpital de zone de Dassa.	2023
	Glazoué								
59.	Site de L'EPP Glazoué	Ayédéro (Glazoué)			CSC Glazoue	±7,97507	±2,24267	Le site est situé de part et d'autre de la voie bitumée et s'étend sur le tronçon allant de 300 mètres du Centre de Santé Communale vers la sortie nord de la ville.	2023
	Bantè								
60.	Site de Gouka	Kadjogbé			CS de Gouka	±8,1387	±1,96523	Le site est situé de part et d'autre de la route bitumée à 300 mètres avant ou après le Centre de Santé de Gouka.	2023
	Savalou								
61.	Site du marché de Savalou	Savalou			Marché de Savalou	±7,93203	±1,97743	Le site est situé sur le tronçon allant du marché de Savalou, de part et d'autre de la voie bitumée vers Djougou jusqu'à la sortie de la ville.	2023



JP
7
10

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
62.	Site de Tchetti	Tchetti			CS de tchetti	-	-	Le site est situé dans la localité de Tchetti à 600 mètres au moins de part et d'autre du Centre de Santé.	2021
	Savè								
63.	Site du marché Savè					±8,03511	±2,48368	Le site est situé de part et d'autre de la route bitumée entre le Centre de Santé et le marché. La nouvelle pharmacie doit s'installer à 300 mètres au moins du Centre de Santé.	2021
COUFFO									
	Klouékanmey								
64.	Site de Klouékanmey	La voie bitumée partage deux quartiers : Ehouzou et Agblécomè			Marche de Klouékanmey	±6,97714	±1,84164	La nouvelle pharmacie de Klouékanmey sera installée au bord de la voie bitumée venant de Toviklin jusqu'au début du marché de Klouékanmey.	2022
	Toviklin								
65.	Site du carrefour Toviklin				Carrefour Toviklin	±6,89471	±1,83588	La pharmacie sera installée au carrefour Toviklin avec la possibilité de s'implanter à 500 mètres avant ou après ledit carrefour de part et d'autre de la voie bitumée sur le tronçon Dogbo-Toviklin-Klouékanmey.	2021
	Lalo								
66.	Site de EPP centre Lalo	Agadon			Le carrefour de Lalo Le centre de jeunes et de loisir de Lalo	6,93118	1,88827	La pharmacie sera installée au bord de la voie bitumée entre le Centre des Jeunes et de Loisirs de Lalo et le Carrefour de Lalo.	2021
	Dogbo								
67.	Site de la Mairie de Dogbo				Centre de sante communal - Mairie de Dogbo	6,80812	1,78583	La nouvelle pharmacie peut être installée de part et d'autre de la voie après le Centre de Sante Communal en quittant le centre-ville et en s'éloignant d'au moins 300 mètres dudit Centre de Santé.	2021



N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
	Akplahoué								
68.	Site d'Aplahoué	Bocohoue			Centre de sante d'Aplahoué	6,94053	1,67224	La nouvelle pharmacie peut être installée au bord de la voie bitumée (à droite ou à gauche) sur le tronçon allant du centre de santé d'Aplahoué vers Avegado.	2021
69.	Site du commissariat d'Azovè	Gbofoli			L'hôtel Immaculée d'Azovè	6,94011	1,70664	La nouvelle pharmacie peut être installée au bord de la voie Djakotomé-Azovè (à droite ou à gauche), sur le tronçon allant de l'entrée de la ville d'Azovè jusqu'à la hauteur de l'hôtel immaculé d'Azovè.	2023
DONGA									
	Djougou								
70.	Site de Patargo	Patargo			Complexe communal de sante de Patargo	±9,53694	±1,9068	La nouvelle pharmacie peut être installée au bord de la voie inter- Etat Parakou-Djougou (à droite ou à gauche) à une distance minimale de 300 mètres avant le complexe communal de santé de Patargo.	2021
71.	Site de Leman Bogou	Lemanbogou			Carrefour Djougou	±9,71013	±1,66231	La nouvelle pharmacie sera installée à Lémanbogou au bord de la route menant à Natitingou à une distance minimale de 300 mètres du carrefour Djougou.	2022
	Ouaké								
72.	Site de Ouake				Carrefour Ouake	±9,68082	±1,38501	La nouvelle pharmacie sera installée au bord de la route bitumée, allant du carrefour Ouaké vers la frontière Togo et distante d'au moins 300 mètres du Centre de Santé de Ouaké.	2021
	Copargo								
73.	Site de Copargo	Copargo			Mairie et le marché de Copargo	±9,83645	±1,54822	La pharmacie sera installée au bord de la voie bitumée sur le tronçon situé entre la mairie et le marché de Copargo.	2022



JP
7
12

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
LITTORAL									
Cotonou									
74.	Site du carrefour Agbato	Agbato			Carrefour Agbato	6,38994	2,44103	La pharmacie sera installée de part et d'autre de la voie pavée en allant du carrefour Agbato vers Agbodjedo sans s'éloigner de plus de 300 mètres dudit carrefour.	2023
MONO									
Athiémè									
75.	Site de Athiémè centre	Athiémè centre		Athiémè	Carrefour de l'EPMB temple Bethel de Athiémè	6,5825	1,6680	La pharmacie sera installée dans la ville de Athiémè dans un rayon de 500 mètres par rapport au carrefour de l'EPMB Temple BETHEL et distante d'au moins 300 mètres du Centre de Santé d'Athiémè.	2023
Lokossa									
76.	Site de Lokossa				Hôtel La Madeleine	6,6443	1,7113	Le site est situé dans la ville de Lokossa dans un rayon de 500 mètres par rapport au carrefour de l'hôtel "la madeleine".	2021
Houéyogbé									
77.	Site de Zoungbonou				Carrefour Zoungbonou	6,5623	1,8170	La pharmacie sera installée dans un rayon de 600 mètres par rapport au carrefour Zoungbonou situé à l'intersection de la RN 23 et de la RN 2.	2022
Bopa									
78.	Site de Lobogo	Lobogo			Marche de Lobogo	6,6261	1,9042	La pharmacie sera installée dans les environs du marché de Lobogo.	2021
Comè									
79.	Site du CEG Comè				Cegl Comè	6,4124	1,8705	Le site est situé au bord de la voie bitumée Comè-Lokossa RN 2 (Boulevard du Mono) sur le tronçon couvrant une distance de 800 mètres à partir du CEG 1 de Comè en direction de Lokossa.	2023
80.	Site de Akodéha	Akodéha			Carrefour du commissariat	6,4586	1,9176	La pharmacie peut être installée dans les environs du carrefour du commissariat d'Akodéha.	2023



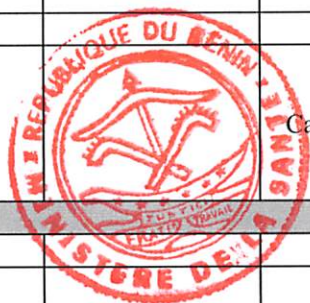
JP
7

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
OUEME									
Adjohoun									
81.	Site d'Adjohoun			Adjohoun	Centre de sante bureau de zone d'Adjohoun	6,7091	2,4868	La pharmacie sera installée dans la ville d'Adjohoun centre et doit être éloignée d'au moins 500 mètres de l'entrée principale du Centre de Santé/ Bureau de Zone d'Adjohoun.	2022
Bonou									
82.	Site de Bonou centre	Bonou centre		Bonou	Centre de sante communale (CSC) de Bonou	6,9078	2,4525	La pharmacie sera installée dans la ville de Bonou dans un rayon de 500 mètres du carrefour central de Bonou et doit être éloignée d'au moins 300 mètres du Centre de Santé Communale (CSC) de Bonou	2023
Sèmè-Podji									
83.	Site de la route de Kétonou				Ecole primaire public de Gbèhonnè	6,4341	2,6209	Le site est délimité par un tronçon de 5 kilomètres allant de l'Ecole Primaire Publique de Gbèhonnè en direction de Kétonou.	2023
84.	Site de l'Eglise Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB) de Agbalilamè				Carrefour EPMB Agbalilame	6,3784	2,4927	Le site est situé dans un rayon de 600 mètres à l'intérieur du demi-cercle suivant l'arc est-nord-ouest par rapport au carrefour reliant l'Eglise Protestante Méthodiste du Bénin (EPMB) d'Agbalilamè et l'Eglise Catholique de la même localité.	2023
Porto-Novo									
85.	Site de l'Eglise Catholique Sainte Anne de Porto-Novo	Sainte Anne			Carrefour de l'Eglise Catholique Sainte Anne de Porto-Novo	6,4738	2,6348	Le site est situé de part et d'autre du rond-point de l'Eglise Catholique Sainte Anne de Porto- Novo sur un tronçon de 200 mètres suivant l'axe (300° no - 120° se) et quittant Attakè en direction de ANSARDINE. La pharmacie sera installée au bord de la voie pavée longeant la clôture de l'Eglise Catholique Sainte Anne de porto novo.	2021



JP
7

N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
86.	Site du carrefour fin pavé Agbokou 2	Agbokou 2			Carrefour fin pavé Agbokou 2	6,4663	2,6548	Le site est situé dans un rayon de 400 mètres par rapport au carrefour fin pavé du quartier Agbokou 2.	2023
87.	Site du carrefour djegandaho centre de sante	Djegandaho			Carrefour Djègan Daho centre de sante	6,4879	2,6447	Le site est situé dans un rayon de 400 mètres par rapport au carrefour Djègandaho du centre de santé.	2022
88.	Site du quartier Adjakawè (Sèto- Gbodje)	Adjakawè			Pharmacie du carrefour Gbodjè	6,38022	2,59761	Le site est situé sur le boulevard du cinquantenaire entre la pharmacie Gbodjè (lat long) et la Pharmacie RHEOBOTH HOUNSA (lat long). La nouvelle Pharmacie sera distante d'au moins 1 kilomètre des deux pharmacies suscitées.	2022
					Pharmacie Rhéoboth Hounsa				
89.	Site de l'Eglise Catholique Saint Antoine de Padoue de Gbodjè	Gbodjè			Eglise Catholique Saint Antoine de Padoue de Gbodjè	6,5149	2,6245	Le site est situé au bord la voie quittant le boulevard du cinquantenaire en direction du carrefour Atchoukpa et s'étend sur une distance de 800 mètres à partir de la limite de la clôture nord de l'Eglise en direction d'Atchoukpa.	2023
Avrankou									
90.	Site de Ouanho	Ouanho			Carrefour Ouanho	6,5345	2,6484	Le site est situé dans un rayon de 500 mètres par rapport au Carrefour Ouanho, faisant intersection entre la route menant à Avrankou et celle conduisant à Adjarra.	2021
PLATEAU									
Adja-Ouèrè									
91.	Site de Adja- Ouèrè	Ariguidana			La mairie et le centre de sante de Adja-Ouèrè	7,0018	2,6129	La nouvelle pharmacie sera installée à Adja-Ouèrè, au bord de la voie principale partant de Pobè en allant vers le Centre de Santé de la localité. Elle doit être distante d'au moins 300 mètres du Centre de Santé.	2022



N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
	Ifangni								
92.	Site du carrefour Y de Igolo	Isoro			Carrefour Y de Igolo	6,6521	2,72504	Le site est situé de part et d'autre des trois voies formant le carrefour y d'Igolo. Il s'étend sur un tronçon de 700 mètres à partir dudit carrefour.	2022
ZOU									
	Abomey								
93.	Site du quartier Adandokpodji (Abomey)	Adandokpodji	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota		Pharmacie Azally (Abomey)	7,1819	1,19871	Le site est situé dans le quartier Adandokpodji. La nouvelle Pharmacie doit être installée à 800 mètres après la pharmacie Azally dans le quartier Adandokpodji.	2023
94.	Site du quartier Lègo (Abomey)	Lègo	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota		Carrefour Goho	7,1841	2,0096	Le site est délimité par un tronçon qui part de 800 mètres après le carrefour de la place Goho et qui s'étend jusqu'à la hauteur du carrefour LEGO.	2022
	Dan								
95.	Site de Dan		Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Route nationale inter-état 2 (RNIE2)			Le site est situé dans le quartier Centre. La pharmacie doit être installée à 300 mètres au moins du Centre de Santé de la localité.	2022
	Ouinhi								
96.	Site de Ouinhi		Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Route nationale 4 (rn 4)			Le site est situé à Ouinhi Centre. La pharmacie doit être installée à 300 mètres au moins du Centre de Santé.	2023
	Agbanyinzoun								
97.	Site de Agbanyinzoun	Sounvinontin	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Marché d'Agbanyinzoun	7,0735	1,9682	La nouvelle pharmacie sera installée sur le tronçon partant de 800 mètres après le marché d'Agbanyinzoun en allant vers le quartier Sounvinontin.	2023



N°	Dénomination	Quartier/ Village	Zone sanitaire	Arrondissement	Lieu de référence	Latitude	Longitude	Description	Année d'exploitation
	Cove								
98.	Site de l'église catholique de cove	Zogba	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Hôpital de zone de Covè	7,2202	2,3476	Le site est délimité par le tronçon partant de 700 mètres après les anciens bureaux de l'hôpital de zone de Cove en allant vers l'Eglise Catholique "Notre Dame de Lourde de Cove" sise à Zogba-Heli.	2021
	Zakpota								
99.	Site de Sakpota Aïtchissramin	Aïtchissramin	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Carrefour Zakpota centre	7,2283	2,2157	Le site est situé dans un rayon de 400 mètres par rapport au carrefour Zakpota Centre dans le quartier Aïtchissraamin.	2022
100.	Site de Tindji- Zèko	Adawèmè	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Centre de sante d'arrondissement de Tindji-Zèko	7,2320	2,1095	Le site est situé dans l'Arrondissement de Tindji-Zèko, au-dela d'un rayon de 400 mètres par rapport au Centre de Santé dudit Arrondissement.	2022
	Bohicon								
101.	Site de Zakpohouandanou	Zakpohouandanou	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Carrefour Zakpo	7,1962	2,0689	Le site est délimité par le tronçon qui part de 600 mètres après le carrefour Zakpo allant vers le CEG2 de Bohicon.	2021
102.	Site du carrefour Dako	Adameahito	Zogbodomey / Bohicon / Za-Kpota (Zoboza)		Carrefour Zakpo	7,1606	2,0735	Le site est situé dans un rayon de 500 mètres par rapport au carrefour Dako.	2022

JP MB
9